



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Corse : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional organisé par la BGE Corse a désigné 2 lauréats *Talents des Cités* :

Catégorie Création :

- **Valérie CADILHAC pour BASTIA COURSES (Eurl)**

—> Service de coursiers

Catégorie Emergence :

- **Laura VITTORI et Mickael PELLEGRINI pour IMPERIALE NAVETTE (Sarl)**

—> Service de transport collectif

• **Région Corse, Bastia (20), quartier de Lupino**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Valérie CADILHAC pour BASTIA COURSES (Eurl)

—> **Service de coursiers**

Laissez nous courir pour vous ! C'est le slogan de l'entreprise BASTIA COURSES créée par Valérie CADILHAC (38 ans) en mars 2008, qui propose un service de coursiers dédié aux entreprises.

Une véritable reconversion ! Après des études d'anglais, un BTS Tourisme et une licence de musicologie, Valérie CADILHAC a été agent de voyages (5 ans), puis professeur de piano (12 ans). Ce trajet professionnel lui permet d'acquérir des compétences dans différents domaines : conseil et satisfaction des clients, organisation de plannings, vente...

En 2008, au chômage, elle prend conscience des difficultés de gérer un commerce ou une entreprise, tout en devant accomplir des formalités administratives ou autres. Accompagnée dans sa démarche par la BGE Corse, elle décide de créer un service de coursiers travaillant exclusivement auprès des entreprises bastiaises. BASTIA COURSES leur offre un service de qualité de livraison de colis ou de documents.

BASTIA COURSES a commencé avec une seule salariée, gérante et coursier : Valérie CADILHAC. Elle obtient la licence de transport de marchandises, indispensable pour le fonctionnement de son activité, et se développe. Un marché avec Chronopost lui a permis d'accroître son chiffre d'affaires et sa notoriété et elle a créé un deuxième emploi pour son compagnon. Ils ont prévu d'embaucher un commercial et encore un coursier en septembre 2011.

Implantée au cœur du quartier de Lupino, fort d'un potentiel économique et humain, Valérie CADILHAC fait partager son expérience aux habitants pour démystifier la création d'entreprises. « *Je leur ai fait part de mon investissement et de ma volonté sans pour autant éluder les difficultés rencontrées au démarrage* ». Lauréate Talents des Cités, elle encourage les jeunes à se lancer dans l'aventure.

• **Région Corse, Ajaccio (20), quartier Saint-Jean**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Laura VITTORI et Mickael PELLEGRINI pour IMPERIALE NAVETTE (Sarl)

—> **Service de transport collectif**

Mickael PELLEGRINI (25 ans) a déjà une solide expérience dans le domaine des transports. Avec un Bac Pro Transport, il crée en 2009 une entreprise de logistique de transports. Laura VITTORI (21 ans) est titulaire d'un DUT Techniques de Commercialisation. Avec des compétences complémentaires, ils ont décidé de créer la Sarl IMPERIALE NAVETTE, un service de transport de personnes. Les deux associés sont soutenus dans leur démarche de création d'entreprise par la BGE Ajaccio et ils lanceront leur activité courant 2011.

Leur idée est innovante. IMPERIALE NAVETTE offrira un service qui n'existe pas encore en Corse : le transport collectif des personnes en minibus, essentiellement depuis les infrastructures portuaires et aéroportuaires vers la ville, la périphérie urbaine et les quartiers populaires. Ils proposeront également du transport de personnes personnalisé : de leur domicile à un point donné (aéroport, ports, commerces, services publics...), ainsi que des excursions. Les clients devraient rapidement adopter ces services leur procurant confort, tranquillité et gain de temps tout en bénéficiant de tarifs peu élevés. « *C'est avec la qualité de nos services et de nos véhicules que nous nous pourrions nous placer sur le marché du transport* ».

Les associés, qui ont toujours voulu être indépendants professionnellement, sont enthousiastes quant au développement de leur entreprise : ils ont déjà prospecté leur clientèle.

Installés dans le quartier Saint-Jean, Laura VITTORI et Mickael PELLEGRINI, veulent « *rendre accessible les transports de qualité à toute la population ajaccienne* ».

Etre lauréat de Talents des Cités pourra donner une forte visibilité à IMPERIALE NAVETTE et ils espèrent créer par la suite des emplois.

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**